

#Enquête #InsertionProfessionnelle #Emploi #JeunesDiplômés #GrandesÉcoles

PUBLICATION DE L'ENQUÊTE INSERTION CGE 2021

Ce mardi 15 juin 2021, la Conférence des grandes écoles (CGE) dévoile les résultats de sa 29^{ème} enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de ses écoles membres. Cette enquête est réalisée sur la promotion 2020 (et les deux précédentes) et les données ont été, comme chaque année, collectées auprès des diplômés des établissements entre décembre 2020 et mars 2021. Cette enquête mesure donc les premiers impacts de la crise Covid-19 sur le recrutement des jeunes diplômés des Grandes Ecoles.

Covid-19 : une chute du taux net d'emploi à moins de 6 mois des jeunes diplômés de -9 %

Sans surprise, cette année, le contexte sanitaire et économique défavorable au marché de l'emploi des cadres a eu un réel impact sur l'entrée dans la vie professionnelle des jeunes diplômés. En effet, face à un recul des offres d'emploi sans précédent, le **taux net d'emploi à moins de 6 mois des jeunes diplômés a diminué de 9 points : 79,1 % contre 88,1 % l'année dernière**. Les ingénieurs ont été particulièrement marqués par ce recul (-10,1 points).

« Le recul constaté dans cette enquête est à mettre en relation avec le ralentissement temporaire de l'activité économique et l'incertitude dans laquelle se trouvaient les entreprises du fait de la crise sanitaire. Il intervient après les sommets atteints les années précédentes, pendant lesquelles les diplômés avaient bénéficié d'un marché de l'emploi très favorable », explique Nicolas Glady, Président de la Commission Aval de la CGE et Directeur de Télécom Paris.

De la même façon, la proportion de diplômés des Grandes Ecoles en recherche d'emploi au moment de l'enquête augmente par rapport à l'année dernière : elle est de 17,7 % en 2021, contre 10,2 % en 2020. Dans l'enquête 2021, la principale difficulté citée par les diplômés en quête d'un emploi est le peu d'offres d'emplois, citée sept fois sur dix (73,9 %), devant le manque d'expérience professionnelle (62,4 %) ; l'ordre était inversé l'an dernier.

A noter que six diplômés sur dix (toutes promotions confondues) ont indiqué avoir rencontré des difficultés dans le cadre de leur insertion ou de leur emploi, liées à la pandémie. La proportion est plus grande pour la promotion 2020 : 66,4 %. Parmi les impacts les plus souvent cités chez nos jeunes diplômés, le recours au télétravail (59,9 %) les offres d'emploi moins fréquentes (54,6 %) et la baisse des propositions de recrutement (46,6 %).

Par ailleurs, le départ en volontariat s'est également avéré plus difficile (les voyages à l'étranger étant souvent compromis compte tenu des restrictions de déplacement).

Aussi, le contexte particulier a incité plus de jeunes à poursuivre leurs études, dans l'attente de trouver un emploi : 9,9 % ont fait ce choix contre 8,2 % en 2020.

Parmi l'ensemble des diplômés de 2020, 3,5 % sont créateurs ou repreneurs d'entreprise ; un chiffre légèrement en hausse par rapport à l'année précédente (+ 0,8 point).

Des conditions de recrutement tout de même très satisfaisantes pour les diplômés en emploi

Malgré la difficulté à trouver un emploi, les diplômés de 2020 déjà embauchés sont en majorité en CDI (77,1 % d'entre eux). Cette part est nettement plus basse pour les diplômés des autres spécialités (57,2 %), alors qu'elle se maintient à 78,2 % pour les ingénieurs et à 81,2 % pour les managers.

De plus, cette année encore, et malgré la crise économique, **plus des trois quarts des jeunes diplômés (77,7 %) ont trouvé un premier emploi moins de deux mois après la fin des études.** Pour une grande part, le contrat était même signé avant l'obtention du diplôme.

« L'impact est moins fort que nous n'aurions pu le craindre. La part des CDI reste élevée, elle recule de seulement 4 à 5 points, et le délai pour trouver son premier emploi reste court », ajoute Nicolas Glady.

Comme les années précédentes, le principal moyen d'obtenir une embauche reste le stage de fin d'études. De son côté, l'utilisation des réseaux sociaux professionnels dans la recherche d'un emploi continue de progresser : + 1 point en un an.

Une (légère) baisse des salaires hors primes, pour la première fois depuis plusieurs années

En France, le salaire brut annuel moyen hors primes s'établit à 35 461 €, soit une diminution de 0,7 % sur un an. Selon le type d'école, la situation est plus contrastée. Les ingénieurs recrutés le sont au même niveau de salaire que l'an dernier. Par contre, pour les managers, le recul est de - 1,5 % et de - 3,2 % pour les diplômés des écoles d'autres spécialités.

Moins de départs à l'étranger et moins d'emplois en Ile-de-France, au profit de la province

La part des emplois à l'étranger recule de 1,3 point. Elle reste plus forte chez les managers et les diplômés des écoles d'autres spécialités (respectivement 16,7 % et 17,3 %), plus enclins à occuper un emploi à l'étranger que les ingénieurs (9,5 %). La part des emplois en Ile-de-France recule largement pour tous les types d'écoles : 60 % des emplois d'ingénieurs en France se situent en province, alors qu'environ trois quarts des managers et des diplômés des écoles d'autres spécialités travaillent en Ile-de-France.

L'apprentissage reste le meilleur passeport pour l'emploi

Autre enseignement fort de cette édition, **pour les diplômés issus de l'apprentissage, la part en activité professionnelle est supérieure de 4,5 points à celle de l'ensemble des diplômés** (respectivement 69 % contre 64,5 %). Moins de 6 mois après l'obtention du diplôme, le taux net d'emploi des apprentis atteint 81,7 % (79,1 % pour l'ensemble des diplômés de la promotion 2020).

« Ces bons chiffres ont été obtenus grâce au soutien des aides publiques à l'apprentissage et à la mobilisation des entreprises pendant la crise. Il est essentiel de poursuivre cette dynamique de développement de l'apprentissage dans le supérieur en consolidant le cadre vertueux qui s'est instauré », commente Anne-Lucie Wack, Présidente de la Conférence des grandes écoles et Directrice générale de l'Institut Agro.

La résilience du modèle des Grandes Ecoles face à la crise

Les Grandes Ecoles ont mis en œuvre tout ce qu'il était possible de faire pour limiter les effets de la crise. Elles ont montré leur capacité de résilience en faisant évoluer leurs dispositifs pédagogiques, en accélérant leur transformation digitale et en travaillant avec les entreprises pour adapter les modalités de stages et renforcer l'accompagnement à l'insertion professionnelle.

« La crise sanitaire a encore amplifié les liens qu'entretiennent les Grandes Ecoles avec les entreprises et le monde socio-économique, qui sont au coeur de leur modèle pédagogique », analyse Anne-Lucie Wack.

« Nous pouvons ainsi encore une fois constater à quel point le diplôme des Grandes Ecoles est une valeur sûre et un passeport pour l'emploi, même en période de crise exceptionnelle », conclut Anne-Lucie Wack.

Retrouvez l'intégralité de l'Enquête Insertion 2021 et les résultats infographiés en pj.

À PROPOS DE LA CGE

Créée en 1973, la CGE regroupe 233 Grandes écoles en France, dont 13 Grandes écoles étrangères, couvrant de nombreuses spécialités : ingénieur, management, architecture, sciences politiques, création & design, journalisme, écoles militaires, écoles vétérinaires et de santé... Les Grandes écoles représentent plus de 43 % des diplômes de grade master délivrés chaque année en France. Assurant une recherche intensive, elles mettent en cohérence le projet pédagogique de l'étudiant et les débouchés professionnels. L'appartenance à la CGE est un véritable label de qualité. La CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux : excellence des cursus, insertion professionnelle, lien à l'entreprise, innovation, ouverture internationale, impact sociétal... Les 233 Grandes écoles membres proposent une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples en réponse aux besoins du monde socio-économique. www.cge.asso.fr | **Twitter** : [@ConferenceDesGE](https://twitter.com/ConferenceDesGE)

CONTACTS PRESSE

Camille Le Hyaric - clehyaric@epoka.fr - 06 60 43 65 02
Alix Bourgeois – abourgeois@epoka.fr – 06 07 55 25 52